

PS07- La retraite en mutation : fusion AGIRC-ARRCO, nouvelles regles de bonus-malus, loi PACTE...

Inter

Thématique(s)

Régimes de retraite

La durée, le nombre de séances, les modalités (présentiel ou distanciel), les dates, les lieux et les tarifs varient selon les sessions. Consultez la page de la formation sur le site Fidal Formations ou contactez-nous pour connaître les modalités à jour.

Objectifs professionnels

- Faire le point sur la nouvelle organisation de la retraite complémentaire obligatoire
- Identifier les impacts sur la protection sociale complémentaire
- Appliquer les nouvelles obligations des entreprises
- Identifier les nouvelles possibilités en matière de retraite supplémentaire

Programme

1. La fusion AGIRC / ARRCO au 1er janvier 2019 et la fin de la différence cadre / non cadre en terme de retraite

- Quels impacts pour l'entreprise ?
- Un bulletin de paye unifié pour les cadres et les non cadres
- Quelles sont les nouvelles cotisations ?
- Que devient l'obligation d'offrir une couverture prévoyance aux cadres (1,50 % TA) ?
- Que deviennent les catégories objectives utilisées dans les entreprises pour la mise en place des couvertures complémentaires de prévoyance, frais de santé et retraites supplémentaires ?

2. L'entrée en vigueur du système de bonus-malus lors de la liquidation de la retraite complémentaire

- Le nouveau système du bonus-malus : pour qui ? comment ?
- Impact sur le montant des pensions

3. La retraite supplémentaire d'entreprise : anticipez les impacts du projet de loi PACTE

- Une nouvelle attractivité pour l'épargne retraite ?
- La fin annoncée des retraites "chapeau" à la française

Public concerné

- Dirigeant - Chef d'entreprise
- DRH / RRH
- Fonction juridique et contentieux
- Fonction paye

Pré-requis

- Expérience dans l'une des fonctions ciblées

Pédagogie

- Formation associant aspects théoriques et surtout approche pratique.
- Remise d'un dossier technique spécialement conçu par FIDAL FORMATIONS

Intervenants

Les intervenants, experts de leur domaine, sont précisés selon la session. Consultez la page de la formation sur le site Fidal Formations.

Contactez Fidal Formations

Pour toute question sur cette formation, son financement, ses dates ou ses tarifs, contactez nos équipes.

Site

<https://www.fidalformations.fr/contactez-nous>

Email

infos@contact.fidalformations.fr

Téléphone

[+33 \(0\) 1 58 97 10 00](tel:+33%201%2058%2097%2010%2000)

Fidal Formations

4-6 Avenue d'Alsace, 92400 Courbevoie, France.

© 2026 Fidal Formations. Tous droits réservés.